

## Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2018

### SBAA - EX SYNDICAT DU GUERCY

#### UNITE DE DISTRIBUTION

#### LE VIEUX BOURG

Dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'Agence Régionale de Santé, il a été prélevé 7 échantillons d'eau en distribution. Les analyses ont été réalisées par le Laboratoire LABOCEA de Ploufragan, agréé par le Ministère chargé de la Santé.

#### organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner ! Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

#### PLOMB :

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante :

[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

#### Exigences de qualité :

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

La gestion de la distribution est assurée par **SAUR FRANCE**

La principale installation qui alimente votre réseau de distribution est la suivante :

- Station de **CARADEUC** (eau souterraine)

Protection des ressources alimentant ces installations :

Nom du captage	Procédure	avis hydrogéologue	arrêté préfectoral
CARADEUC FORAGE (F)	Procédure terminée	26/03/1991	26/12/1991
CARADEUC PUIITS N°1	Procédure terminée	26/03/1991	26/12/1991
CARADEUC PUIITS N°2	Procédure terminée	26/03/1991	26/12/1991

#### qualité de l'eau distribuée

##### bactériologie :

7 prélèvements conformes aux limites de qualité réglementaires sur 7 réalisés.

##### dureté :

Eau peu dure (dureté moyenne < 20°F)

##### fluor :

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

##### nitrites :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées.

teneur maximale : 39 mg/l

teneur moyenne : 28 mg/l

##### pesticides :

1 prélèvement conformes sur 1 prélèvement réalisé sur l'eau mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule.

#### autres paramètres chimiques :

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des références ou limites de qualité imposées.

#### conclusion sanitaire

**L'eau distribuée pendant l'année a présenté une bonne qualité bactériologique ; elle a été conforme aux exigences réglementaires pour les autres paramètres ici présentés.**

Pour le DGARS, et par délégation,  
l'Ingénieur du Génie Sanitaire



Carole CHERUEL